



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/31  
4 juin 2009

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-huitième réunion  
Montréal, 6 - 10 juillet 2009

**PROPOSITION DE PROJET : COTE D'IVOIRE**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)

ONUDI/PNUE

**FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS**  
**Côte d'Ivoire**

<b>(I) TITRE DU PROJET</b>	<b>ORGANISME:</b>
Plan d'élimination de CFC	PNUE, ONUDI

<b>(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)</b>				<b>ANNEE: 2007</b>	
CFC: 35.5	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

<b>(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)</b>										<b>ANNEE: 2007</b>			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC	40.5				9.5								50
CTC													0
Halons													0
Methyl Bromide													0
Others													0
TCA													0

<b>(IV) DONNEES DU PROJET</b>				<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Total</b>
<b>Limites de la consommation du Protocole de Montréal</b>				CFC	44.1	44.1	0.
<b>Consommation maximale permise (Tonnes PAO)</b>				CFC	44.1	44.1	0.
<b>Coûts de projet (\$US)</b>	PNUE	Coûts de projet		173,000.	109,000.		282,000.
		Coûts de soutien		22,490.	14,170.		36,660.
	ONUDI	Coûts de projet		162,000.	121,000.		283,000.
		Coûts de soutien		12,150.	9,075.		21,225.
<b>Total des fonds approuvés en principe (\$US)</b>				Coûts de projet	335,000.	230,000.	565,000.
				Coûts de soutien	34,640.	23,245.	57,885.
<b>Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)</b>				Coûts de projet	335,000.	0.	335,000.
				Coûts de soutien	34,640.	0.	34,640.
<b>Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)</b>				Coûts de projet		230,000.	230,000.
				Coûts de soutien		23,245.	23,245.

<b>(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:</b>	Approbation générale
---	----------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

## DESCRIPTION DE PROJET

1. Agissant au nom du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, le PNUE, en tant qu'agence principale d'exécution, a présenté un rapport périodique sur la réalisation du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) à la 58<sup>ème</sup> Réunion du Comité exécutif. Le PNUE a également introduit une demande de financement de la deuxième tranche du PGEF au coût global de 109 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence s'élevant à 14 170 \$US pour le PNUE ainsi que le montant de 121 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 9 075 \$US pour l'ONUDI.

### Contexte

2. Le PGEF de la Côte d'Ivoire avait été approuvé en principe par le Comité exécutif lors de sa 54<sup>ème</sup> réunion. Le montant global en question s'élève à 565 000 \$US plus des coûts d'appui aux agences de l'ordre de 36 660 \$US pour le PNUE et de 21 225 \$US pour l'ONUDI, en vue de l'élimination définitive de la consommation de CFC dans le pays à la fin de 2009. À la même réunion, le Comité exécutif avait approuvé la première tranche de 335 000 \$US, 173 000 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 22 490 \$US pour le PNUE et de 162 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 12 150 \$US pour l'ONUDI, au titre de la réalisation de la première tranche du PGEF.

### Rapport périodique sur la réalisation de la première tranche du PGEF

3. Ce rapport est consacré aux activités réalisées depuis l'approbation du PGEF jusqu'à la fin de décembre 2008, ainsi qu'à celles réalisées jusqu'au premier trimestre 2009. Elles ont consisté à assurer une formation en réfrigération à 30 techniciens, et à acheter 5 stations de chargement en hydrocarbures. Pendant cette période, le Gouvernement a également mené à bien des ateliers de formation pour agents de douane, 298 agents des douanes et des forces de l'ordre y ont été formés. Dans le cadre du projet, des dialogues et des débats ont également été poursuivis avec diverses parties prenantes ainsi que des activités de sensibilisation.

4. Le rapport fournit une actualisation des progrès réalisés dans le cadre du volet d'appui aux équipements ainsi que de l'assistance technique en vue de renforcer le centre d'excellence qui a été mis en oeuvre par l'ONUDI. Outre l'acquisition des stations de chargement d'hydrocarbures tel que mentionné ci-dessus, 100 kits d'entretien pour les techniciens ont été commandés et devaient être distribués au premier trimestre de cette année. Une vingtaine de dispositifs d'identification multi-réfrigérants ont été achetés également cette année pour servir essentiellement aux cours de formation pour les douaniers et à quelques zones frontalières dans le pays. D'autres équipements sont en cours de commande pour le centre d'excellence. On attend l'achèvement du processus d'ici au mois de juin 2009.

5. Au début du mois de janvier 2009, le projet affichait un solde restant de 123 109 \$US des 565 000 \$US approuvés, lequel sera décaissé pendant la période 2009-2010 pour réaliser les activités restantes de la première tranche outre le montant demandé pour la deuxième tranche.

### Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

6. Le Gouvernement ivoirien s'engage à réaliser un certain nombre d'activités dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF : la formation des techniciens et des agents douaniers à la réfrigération et le renforcement d'un centre d'excellence dans la prestation de services de réfrigération qui permettront de mettre en oeuvre le programme de reconversion et d'équipement. Au cours de la réalisation de cette tranche, le pays poursuivra également ses activités de sensibilisation et de diffusion des informations aux parties prenantes. Le suivi et la gestion de ces activités seront couverts par la deuxième tranche du PGEF.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

### OBSERVATIONS

7. La consommation de CFC de 2007 que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a communiquée, aux termes de l'Article 7 du Protocole de Montréal, de 35,5 tonnes PAO était déjà inférieure aux 44,1 tonnes PAO autorisées pour l'année concernée.

8. La première tranche du PGEF de la Côte d'Ivoire a été approuvée en avril 2008 seulement. Pendant cette courte période, on constate quelques progrès déjà accomplis dans la mise en œuvre, et les activités restantes sont en cours de réalisation afin de garantir la mise en conformité du pays avec les obligations contractées dans le Protocole de Montréal. Le rapport sur les activités est favorable et si certains retards ont été constatés pour équiper intégralement le centre d'excellence, le rapport suggère qu'il existe une très bonne coordination dans la mise en œuvre des activités entre les deux agences à l'œuvre dans le pays. Ce processus devrait se poursuivre en 2010. La consommation de CFC est restée inférieure dans le pays au niveau maximal inscrit dans l'accord. Le Secrétariat a noté que ceci est la dernière tranche de l'élimination des CFC au titre du PGEF. À la 57<sup>ème</sup> réunion, les fonds destinés à la vérification de ce PGEF ont été approuvés pour le PNUE.

9. Le Secrétariat note également que cette demande est conforme à la décision 57/15 selon laquelle le décaissement pour la première tranche est plus de 20 pour cent, que des progrès substantiels dans la mise en œuvre du projet ont été accomplis et que les objectifs du CFC pour cette année ont été atteints.

### RECOMMANDATION

10. Le Secrétariat recommande que le Comité exécutif:

- (a) Prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale de la Côte d'Ivoire pour l'année 2008; et
- (b) Approuve le programme annuel de mise en œuvre 2009-2010 correspondant à la deuxième tranche.

11. En outre, le Secrétariat recommande l'approbation globale de la seconde tranche du PGEF de la Côte d'Ivoire, avec les coûts d'appui y relatifs au niveau de financement suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	109 000	14 170	PNUE
(b)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	121 000	9 075	ONUDI

- - -